

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Des données probantes à la décision clinique

2026-2027

Code : S.PH.370. 2008.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☐ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- S'initier à la pratique réflexive à travers la recherche scientifique d'éléments en lien avec des cas cliniques et leur intégration dans la prise en charge du patient.
- Décrire l'épidémiologie, la physiopathologie et les éléments principaux de la pathologie étudiée.
- Sélectionner les guidelines et les articles appropriés pour chaque situation clinique.
- Effectuer une lecture critique sur les éléments trouvés dans la littérature scientifique.
- Concevoir une synthèse des données probantes sur la situation clinique proposée.

- Proposer une PEC (prise en charge) en tenant compte des spécificités individuelles du patient (approche bio-psycho-sociale).
- Proposer une PEC en tenant compte des ressources disponibles ainsi que des éléments environnementaux et sociaux de chaque situation.
- Partager les connaissances acquises en s'adaptant à l'interlocuteur (langage professionnel).
- Développer son autonomie lors d'une démarche réflexive autour d'une situation clinique et du choix de la thématique du Travail de Bachelor.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Communication scientifique (communication orale et écrite)
- Réalisation d'un travail en groupe en lien avec la démarche scientifique dans un domaine spécifique différent par groupe (cancer, syndrome métabolique, maladies neuromusculaires...)
- Séminaires par pathologie (cancer, syndrome métabolique, maladies neuromusculaires...)
- Introduction au Travail de Bachelor

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Ecrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : travail en groupe |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- Répétition** Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
- La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.
L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

7. Bibliographie principal

Les documents et références bibliographiques seront présentés au fur et à mesure par les différents intervenants du module.

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : PEGITO Irene

Descriptif validé le 18.08.2026, **par** MTR